

DIRECTORAT
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

CERTIFICAT DE VALIDATION
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.

RÉFÉRENCES :

Loi du 6 août 1948
(J. O. du 8 août 1948).
Décret du 25 mars 1949
(J. O. du 26 mars 1949).

BUREAU
SECTION

DECISION MINISTERIELLE N° 069/ELR

N° PM/GK.

NOM : DUPERRIER

PRÉNOMS : Albert

Né le 12.3.1888

à PARIS 7^e

Bureau de recrutement :

Classe : N° M° de recrutement :

~~Déporté ou interné de la Résistance (1)~~

Carte n° 1201 18970

Interné du 11.7.1943 au 29.7.1943

~~Déporté ou interné de la Résistance (1)~~

12.6.1944 au 7.8.1944

Décédé ~~ou disparu~~ le 7.8.1944

~~Reporté au titre de la R.I.F.~~

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de

GRADE NOTIFIÉ AU TITRE DE LA R.I.F.

pour la période du e ses internements

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période du ///// au /////

Est comptée comme service militaire actif la période du 29 JUILLET 1943 au 7 AOUT 1944 (11. JUILLET 1943 / 12 JUIN 1944)

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

~~Déporté résistant interné résistant personnellement~~

~~Interné ou déporté résistant du~~ ///// au /////
soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne double.

Interné résistant du 11.7.1943 au 7.8.1944 (29.7.1943 / 7.8.1944)
soit 0 ans, 2 mois, 15 jours de campagne simple.

Blessures de guerre : **MORT POUR LA FRANCE**

Déporté résistant. - Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :

Considéré comme blessé le //////////

Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé le ///, le ///, le ///, soit : /// blessures.

J. Z. 632284. [26243]

Destinataire : (2)

Madame **DUPERRIER Anna**
58,60, avenue G. Clémenceau
DAX (Landes)

Paris, le 27 AOUT 1962

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :
Le Général-Directeur du Personnel de l'Armée

Pour le Sous-Directeur

Chef de Bataillon **CHANTEL**
Chef de Section "RÉSISTANCE"

Ex. C: **Bau des Archives Administratives**
et des Personnels Civils-

(2) Nom, prénoms et adresse complète.

COPIE

SERVICES effectués dans la RÉSISTANCE et les F.F.I. et aussitôt après la libération.

I - RÉSISTANCE INDIVIDUELLE du JULI 1940 au 12 JUILLET 1944. Exposer l'activité avec lieux, dates, références.

- 1. a constamment refusé de travailler pour les troupes d'occupation en dépit du grave préjudice matériel que lui occasionnait cette volontaire abstention.
- 2. a diffusé des avertissements radicaux par les services de la R.S.C. et de la "France Combattante" dans le secteur de Saurayrac, particulièrement celui des nouvelles cathédrales.
- 3. a délégué qu'il a vu des décrets, sans paraître les avoir imprimés sur les presses chimiques destinées des imprimés de Résistance, obtenu un certain nombre de ces décrets pour être sa dernière arrestation.
- 4. a prouvé à son fils, en Janvier 1944, fausse carte d'orientation et fausse carte d'identité, devant lui promettre de passer plus aisément outre à auc engagements ultérieurs visuels amener à Services du Travail Obligatoire.
- 5. a, à titre d'entraide, par 2 fois au moins, tenu de Saurayrac aux exigences du S.T.O. en travaillant une abile en l'été 1943, Monsieur Henri Chassagnon, domicilié à Audeux (S. et S.) 56 Rue de la Belgique, et en Décembre 1943, Monsieur Roger Bourde, domicilié à Saurayrac (S. et S.) 75 Rue de Bruxelles.

II - RÉSISTANCE ORGANISÉE A - INDICATIONS de BASE

Dates	Nom du Mouvement n° matricule	Adhésion donnée à non pseudo, fonction	Nom, effectif, secteur de la formation (1) nom et pseudonyme du Chef
du			
au			
du			



B - COMPTE RENDU de L'ACTIVITÉ en l'exposant par phases successives correspondant à une même nature et importance de l'action et en mettant en évidence sous la forme indiquée et s'il y a lieu les nominations

Faire ressortir la continuité des services compte tenu de l'activité légale le cas échéant. Indiquer les blessures, arrestations, autres circonstances ayant amené à modifier ou suspendre l'activité, à changer de secteur.

En raison de sa rigoureuse discrétion, il m'est très difficile d'affirmer que M. Duponrier était affilié à un groupement de Résistance.

Arrestations: 10.7.43 libéré le 20.7.43
20.12.44 libéré le 7.8.44 à Tordamaux. Post.

Nommé le 16.10.43 par M. le Prof. P. Besson, à du Comité Départemental de Saurayrac par nom pseudo, qualité

aux fonctions de avec le grade de

Unité, effectif, secteur ainsi soumis à votre autorité (S'il y a lieu)

Services Accomplis Principales Missions et Opérations Blessures, le tout avec Lieux et Dates	
--	--

(1) Spécifier s'il s'agit d'un Maquis, Corps-Franc, Service, État-Major. Ne pas omettre le Département.

Nommé, le _____ à _____ par _____ avec le grade de _____
aux fonctions de _____
Unité, effectif, secteur ainsi soumis à votre autorité _____

Services Accomplis
Principales
Missions
et Opérations
Blessures, le tout
avec
Lieux et Dates



NOTA -- Faire ressortir à la fin du compte-rendu les conditions dans lesquelles s'est produit le départ de l'ennemi dans votre secteur l'importance des derniers engagements, avec leurs dates, votre rôle personnel.

III - DÉCORATIONS OBTENUES. Mentionner les autorités les ayant accordées, avec dates et références. Joindre, si possible le texte des citations.

Aucune distinction ni décoration, même à titre posthume, ne lui a encore été décernée au titre de son activité caractéristique

PHOTOGRAPHIE
- d'IDENTITÉ -

(Sauf impossibilité)

La photo transmise au Ministère des Prisonniers et Déportés pour servir à une identification d'identité

IV - SERVICES effectués après la libération. Indiquer l'affectation reçue, la date d'engagement ou de mise en congé les emplois civils ou militaires jusqu'au 15 Octobre 1944 au moins. Il y a avantage à énumérer les unités d'affectation jusqu'à la démobilisation, pour faciliter la mise à jour des états de Service le cas échéant.

.....
.....
.....
.....
.....

V - SIGNATURE DE L'INTÉRESSÉ :
ou de l'ayant cause ou de l'autorité ayant rempli le présent dossier
Nom Mme Supercier née Daoulas
Qualité Épouse

A Chateaugay Malakoff, le 3 Juin 1948
Signature Mme Supercier née Daoulas

COPIE



AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE OU DE LA SOUS-COMMISSION RÉGIONALE
en date du 19 JUIN 1948

Proprié R.I.F

R.I.F

LES MEMBRES

LE PRÉSIDENT

Noms : s/Lt LE GUELOFF Lt MORIZO'O Lt AUTRET Lt Cel BERTHAUD Lt BERNARD
Mouvements représentés : Vengeance Libérat : F.T.P.F. F.N.
Signatures : Berthaud Pannier

AVIS OU DÉCISION DE LA COMMISSION RÉGIONALE en date du

R I F

LES MEMBRES

LE PRÉSIDENT

Noms :
Mouvements représentés :
Signatures : [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature]

CASE RÉSERVÉE

COPIE



Bureau F. F. C. I.

N° 6770

**CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.**

~~Discretionnaire~~

RÉFÉRENCE :

Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.
J. O. du 9 octobre 1947.
I. M. n° 437 CAB/CIV/CC. — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : **DUPERRIER** Prénoms : **Albert, Adolphe**
né le **12 mars 1888** à **Paris 7ème**

appartient à l'Organisation de Résistance : **15015**

Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :
du **juin 1943** au **7 août 1944**
arrêté le **11.7.1943** au **29.7.43** arr. **12.6.1944**
rapatrié ou décédé le **7 août 1944**

Le grade fictif attribué à l'intéressé par la Commission nationale en vue de la liquidation de ses droits est celui de **Sergent**

Paris, le **6 septembre 1948**

Pour le Secrétaire d'État aux Forces armées
et par délégation,
Le Général de Division PRAUD,
Directeur.

1. 2. 832561